

A RAPPORTER A LA RENTREE

- 1) Pour les nouveaux : dossier scolaire et certificat de radiation de l'école précédente par mail ou papier si ce n'est pas encore fait.
- 2) Pour les enfants ayant des problèmes de santé : fournir un PAI ou son renouvellement ainsi que les médicaments et la nouvelle ordonnance (demander un exemplaire au secrétariat).
- 3) En cas de séparation, informer le secrétariat et fournir le jugement s'il y en a un.
- 4) Nous n'avons plus besoin de l'attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire car l'ISC la prend à sa charge. Vous pourrez la télécharger sur le site <https://www.fidesassurances.fr/espace-parents/> (le choix pour l'école de votre enfant : « 91620 Institution du Sacré Cœur »)

IMPORTANT : Nous vous demandons de faire un **courrier** ou un **Email** (secretariatecole@isc-vdb.fr) **pour toutes les modifications** de forfaits cantine/étude/garderie, de n° de téléphone etc....en particulier pour les enfants commençant une activité après la rentrée.